



Carnelle
Pays-de-France
Communauté de Communes

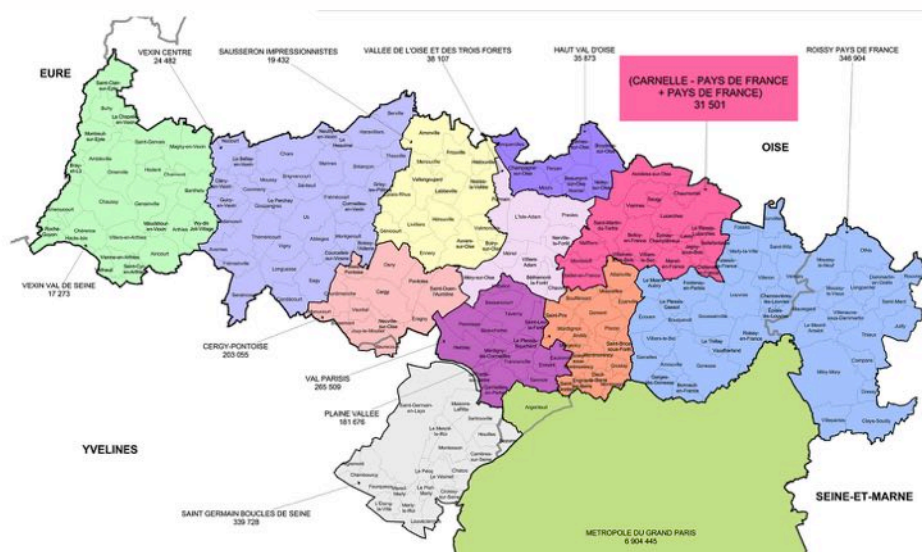
Rapport d'Activités 2018

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CARNELLE PAYS-DE-FRANCE

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

Le territoire : 19 communes

Commune	Superficie (km2)	Population en vigueur
Viarnes	8.19	5323
Luzarches	20.49	4563
Montsault	3.84	3464
Chaumontel	4.23	3387
Saint-Martin-du Tertre	13.23	2723
Asnières-sur-Oise	14.07	2656
Belloy-en-France	9.49	2175
Baillet-en-France	7.91	2044
Maffliers	6.79	1735
Seugy	1.70	1023
Villaines-sous-Bois	1.89	727
Mareil-en-France	7	698
Bellefontaine	7.53	474
Jagny-sous-Bois	4.18	253
Villiers-le-Sec	3.26	179
Lassy	1.92	176
Le Plessis-Luzarches	0.90	145
Châtenay-en-France	3.07	74
Epinay-Champlâtreux	3.56	67



Situation géographique de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France dans le Val d'Oise

Liste des 43 conseillers communautaires

Asnières-sur-Oise : Claude KRIEGUER, Philippe MARCOT, Elodie DIJOUX

Baillet-en-France : Christiane AKNOUCHE, Gilles MENAT

Bellefontaine : Jean-Noël DUCLOS

Belloy-en-France : Raphaël BARBAROSA, Jean-Marie BONTEMPS

Châtenay-en-France : Jacques RENAUD

Chaumontel : Sylvain SARAGOSA, Christophe VIGIER, Florence GABRY, Isabelle SUEUR-PARENT

Epinay-Champlâtreux : Emmanuel DE NOAILES

Jagny-sous-Bois : Jacqueline HOLLINGER

Lassy : Gilbert MAUGAN

Le Plessis-Luzarches : Alain MELIN

Luzarches : Damien DELRUE, Éric RICHARD, Mourad BARA, Caroline THIEVIN-DUDAL, Stéphane DES-COMBES, Éric NOWINSKI

Maffliers : Jean-Christophe MAZURIER, Sonia TENREIRO

Mareil-en-France : Chantal ROMAND

Montsault : Lucien MELLUL, Fabrice DUFOUR, Geneviève BENARD RAISIN, Laurence CARTIER-BOISTARD

Saint-Martin-du-Tertre : Jacques FERON, Valérie DRIVAUD, François VIDARD

Seugy : Jacques ALATI à compter du 03 juin 2018 en remplacement de Geneviève EULLER démissionnaire

Viarmes : William ROUYER, Pierre FULCHIR, Daniel DESSE, Laurence BERNHARDT, Marie-Pascale FERRÉ, Valérie LECOMTE, Olivier DUPONT

Vilaines-sous-bois : Patrice ROBIN

Villiers-le-sec : Cyril DIARRA



Le Conseil Communautaire s'est réuni en séance 7 fois ce qui a donné lieu à 127 délibérations pendant l'année 2018.

Pour les affaires courantes, 27 décisions ont été prises par le Président et 21 par le vice-Président délégué aux finances.

Le bureau communautaire s'est réuni 12 fois.

Chaque Vice-Président est en charge d'une commission afin de mener à bien les projets de sa délégation. Ces Commissions sont présidées par Monsieur Patrice ROBIN, Président de la Communauté de communes Carnelle Pays de France.

- **Mutualisation** : Sylvain SARAGOSA, *1er vice-président*
- **Social, petite enfance** : Christiane AKNOUCHE, *2ème vice-présidente*
- **Tourisme et commerce de proximité** : Damien DELRUE, *3ème vice-président*
- **Développement économique** : William ROUYER, *4ème vice-président*
- **Communication et évènementiel** : Chantal ROMAND, *5ème vice-président*
- **Finances et administration générale** : Claude KRIEGUER, *6ème vice-président*
- **Voiries, sécurité et aires d'accueil des gens du voyage** : Lucien MELLUL, *7ème vice-président*
- **Aménagement de l'espace/SCOT et numérique** : Jacques RENAUD, *8ème vice-président*
- **Jeunesse, sports et loisirs** : Cyril DIARRA, *9ème vice-président*
- **Culture, environnement et cadre de vie** : Jean-Noël DUCLOS, *10ème vice-président*

COMPÉTENCES ET STATUTS

En 2018, La CC a fait évoluer les statuts actés lors de la fusion en 2017.

La révision statutaire votée en Conseil Communautaire du 17 octobre 2018, a porté essentiellement sur :

1. En cohérence avec la loi NOTRe, suppression de l'intérêt communautaire pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques.

2. GEMAPI, prise de compétence au 1er janvier 2018

La révision statutaire votée en Conseil Communautaire du 17 octobre 2018, a porté essentiellement sur :

La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, est une nouvelle compétence créée par la loi de modernisation de l'action publique de 2014.

Elle a été attribuée aux Communautés de Communes depuis le 1er janvier 2018 afin de répondre à un besoin de replacer la gestion des cours d'eau au sein de réflexions élargies sur l'aménagement du territoire.

Les 4 missions principales sont :

- **L'aménagement de bassins hydrographiques**
- **L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, y compris ses accès**
- **La défense contre les inondations**
- **La protection et la restauration des sites, des systèmes aquatiques et des zones humides.**



Cours d'eau

3. Lecture publique

Toutes les bibliothèques du territoire de Carnelle Pays de France, accueillies dans des bâtiments communautaires, municipaux et/ou ayant le caractère associatif, sont reconnues d'intérêt communautaire. Développement et coordination d'un réseau de bibliothèques/médiathèques communautaires, publiques ou associatives sur le périmètre de la communauté de communes Carnelle Pays de France.

4. Action Sociale

- **Gestion d'un Centre Intercommunale d'action sociale (CIAS)**

Toutes les attributions suivantes telles qu'énumérées au titre de l'action sociale d'intérêt communautaire lui sont dévolues et les actions menées lui en sont ainsi rattachées. Le CIAS agit en collaboration et en partenariat avec les CCAS communaux ; Il intervient en complément de leur action locale.

- **Jeunesse**

Création et gestion de contrats favorisant l'enfance et la jeunesse.



Carnelle
Pays-de-France
Communauté de Communes

LES SERVICES DE L'INTERCOMMUNALITÉ

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE ET SERVICE CULTUREL

1. Lecture publique : Bibliothèque Intercommunale du Pays de France

- **18 983** documents composent le fonds :
- **10 640** en section adultes et **8 343** en section jeunesse.
- **940** livres ont été achetés, intégrés au catalogue informatique, équipés et mis à la disposition du public en 2018.
- **1 662** inscrits dont **97.5%** habitent la Communauté de Communes.
- **196** nouveaux inscrits en 2018, dont **191 (97%)** habitants de la C3PF.
- **16** communes sur 19 sont représentées parmi les usagers.
- **21 434** prêts de documents **(+8 %)** répartis pour la jeunesse : **65 %** et pour les adultes **35 %**.
- Le prêt aux collectivités (écoles, bibliothèques) = **6 %** du total.
- **185** documents prêtés aux bibliothèques du département (prêt entre bibliothèques).
- Accueil des classes des écoles maternelles et élémentaires de Luzarches, du Relais Assistantes Maternelles et de la Crèche Arche de Noé de Luzarches.

2. Action culturelle

- **Animations programmées dans les écoles**

3 spectacles de contes ont été proposés dans les écoles maternelles et élémentaires, sur tout le territoire : 1 spectacle adapté à chaque cycle. Les 21 écoles et 3 200 élèves ont pu accueillir ces spectacles, soit environ 59 séances programmées au sein des écoles ou dans les salles municipales.

- **Partenariat avec l'Abbaye de Royaumont : Ateliers-parcours pédagogiques**

64 classes du territoire ont bénéficié de ce programme d'ateliers autour du Moyen-Age, des jardins, de la danse et de la musique, tous organisés par la Fondation Royaumont, et coordonnés par la Communauté de Communes.

- **Gratuité d'accès à l'Abbaye de Royaumont pour tous les habitants du territoire**

31 500 habitants, moyennant une subvention de la Communauté de Communes à la Fondation Royaumont de 12 000 € annuels.

- **Concours à l'organisation de la fête du livre de Chaumontel**

Financement d'un spectacle de contes et participation à la communication autour de l'événement.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Introduction

La priorité est donnée au développement de l'itinérance sur le territoire.

Le projet du Ram (Relais Assistantes Maternelles) s'inscrit à la fois dans la ligne du projet social d'intérêt communautaire élargi et dans les objectifs fixés par la Caf qui souhaite une couverture des besoins grâce à une implantation du service sur des territoires pas ou peu dotés en structure de regroupement ou de travail en commun des assistantes maternelles.

Afin de proposer un service de proximité, le relais élargit son champ d'intervention depuis la fusion des 2 communautés de communes et intervient dès 2018 sur 3 secteurs :

- **Secteur de Luzarches**

Pour les familles et les assistantes maternelles de Luzarches, Bellefontaine, Châtenay-en-France, Chaumontel, Epinay-Champlâtreux, Jagny-sous-Bois, Lassy, Le Plessis-Luzarches, Mareil-en-France, Villiers-le-Sec.

- **Secteur de Saint Martin du Tertre**

Pour les familles et les assistantes maternelles de St Martin, Villaines-sous-Bois et Belloy-en-France.

- **Secteur de Viarmes**

Pour les familles et les assistantes maternelles de Viarmes, Seugy et Asnières-sur-Oise

1. Le personnel

Le personnel du relais est composé d'une éducatrice de jeunes enfants à plein temps. Celle-ci assure les permanences administratives et l'accueil du public, prépare et suit les ateliers d'éveil et les animations collectives à destination des assistantes maternelles du territoire intercommunal, coordonne le réseau de partenaires impliqués dans le secteur de la petite enfance, enfin réalise le suivi administratif de la structure.

2. Le public concerné

- Les parents et futurs parents qui recherchent un mode d'accueil individuel ou collectif pour leurs enfants, des renseignements sur leurs droits et sur leurs obligations d'employeur, des informations sur les aides de la CAF
- Les assistantes maternelles agréées,
- Les enfants accueillis chez les assistantes maternelles.

2. Les missions du relais

- Communiquer sur les prestations offertes par le relais,
- Créer un lieu d'échanges autour de l'accueil du jeune enfant,
- Organiser l'information des parents et des professionnels de l'accueil à domicile,
- Promouvoir le métier d'assistante maternelle,
- Créer un lien entre les parents et les assistantes maternelles agréées,
- Développer le travail en partenariat avec les différentes structures « Petite Enfance » situées sur la Communauté de communes du Pays de France,
- Animer un lieu où les professionnels de l'accueil à domicile, les enfants et les parents se rencontrent et tissent des liens sociaux,
- Animer les accueils jeux pour la socialisation des enfants et rompre l'isolement des assistantes maternelles.
- Favoriser le départ en formation des assistantes maternelles agréées

3. Rencontres et échanges avec les structures du territoire

- Avec les structures multi accueil de Luzarches et Viarmes :
 - Crèche l'Arche de Noé : ateliers communs pour la semaine du goût, accueil de quelques enfants de la crèche pendant les accueils jeux.
 - Crèche les P'tits loups de Viarmes : les assistantes maternelles et les enfants de Viarmes ont été conviés au spectacle de fin d'année organisé par Céline Cordey responsable de la crèche.
- Bibliothèque de la communauté de commune Carnelle Pays de France : Caroline Prins responsable de la bibliothèque propose une animation lecture un mercredi par mois aux assistantes maternelles et aux enfants des différents secteurs. Lecture d'albums jeunesse et possibilité d'emprunter des livres.
- Maison de retraite de Val d'Yeux : des échanges ont lieu une fois par mois avec la complicité de Mme Quesada animatrice de la maison de retraite, les enfants accompagnés des assistantes maternelles sont accueillis à la maison de retraite pour des temps de rencontre (ateliers moteurs loisirs créatifs). Des résidents viennent pendant les accueils du Ram pour participer à des temps de jeux.
- Adaptation dans les écoles maternelles de Luzarches et de Chaumontel, Les enfants scolarisés en septembre sont accueillis une matinée au mois de juin pour une petite activité en classe puis un temps de jeu dans la cour de l'école.

4. Rencontres et travail avec le réseau de partenaires sur le département

Depuis plusieurs années , il existe un partenariat étroit avec les animatrices Ram de l'est du département, les professionnelles de la PMI de Fosses, le Conseil Départemental et la CAF du Val d'Oise.

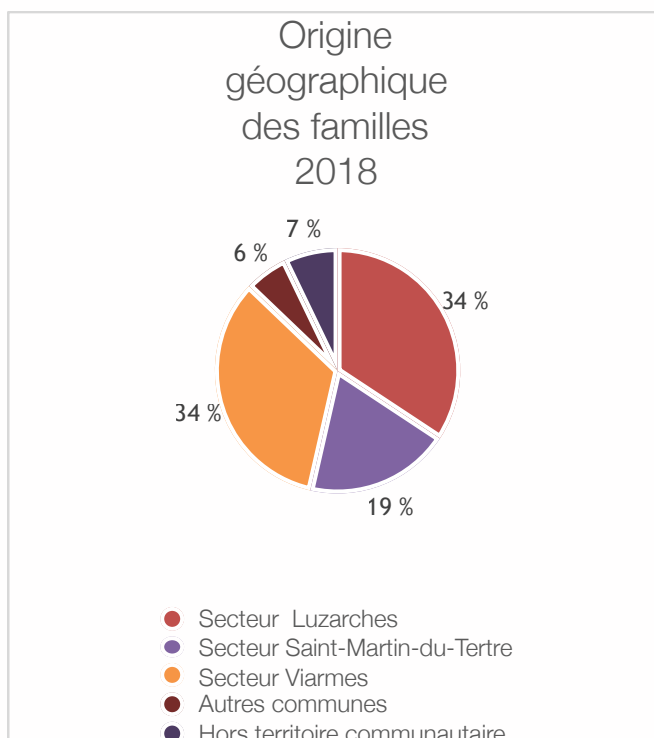
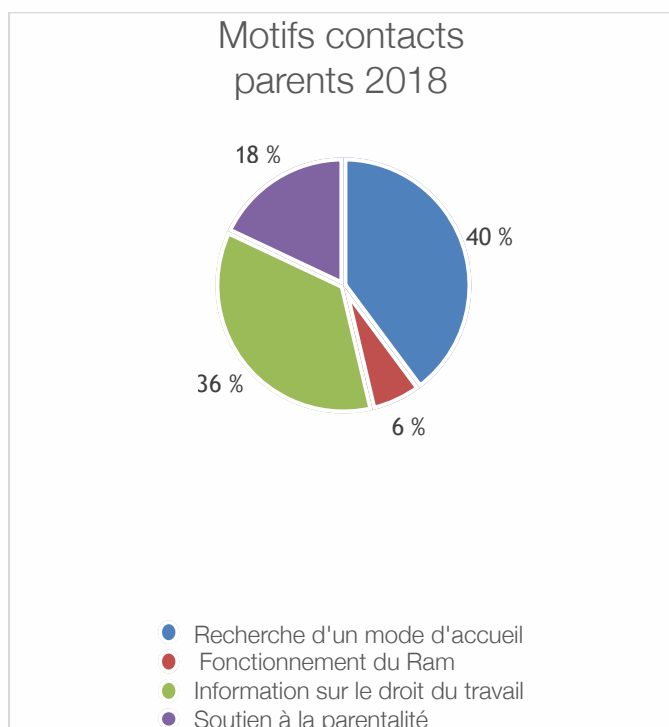
Ce partenariat a permis :

- L'Organisation et le financement de la journée des assistantes maternelles qui s'est déroulée sur la commune de Luzarches sur le thème des émotions de l'enfant conférence animée par Eloise Junier conférencière psychologue et journaliste
- La poursuite du travail sur le protocole d'adaptation concernant l'accueil des enfants chez les assistantes maternelles
- La participation de l'animatrice aux rencontres du réseau des Rams de la CAF du Val d'Oise

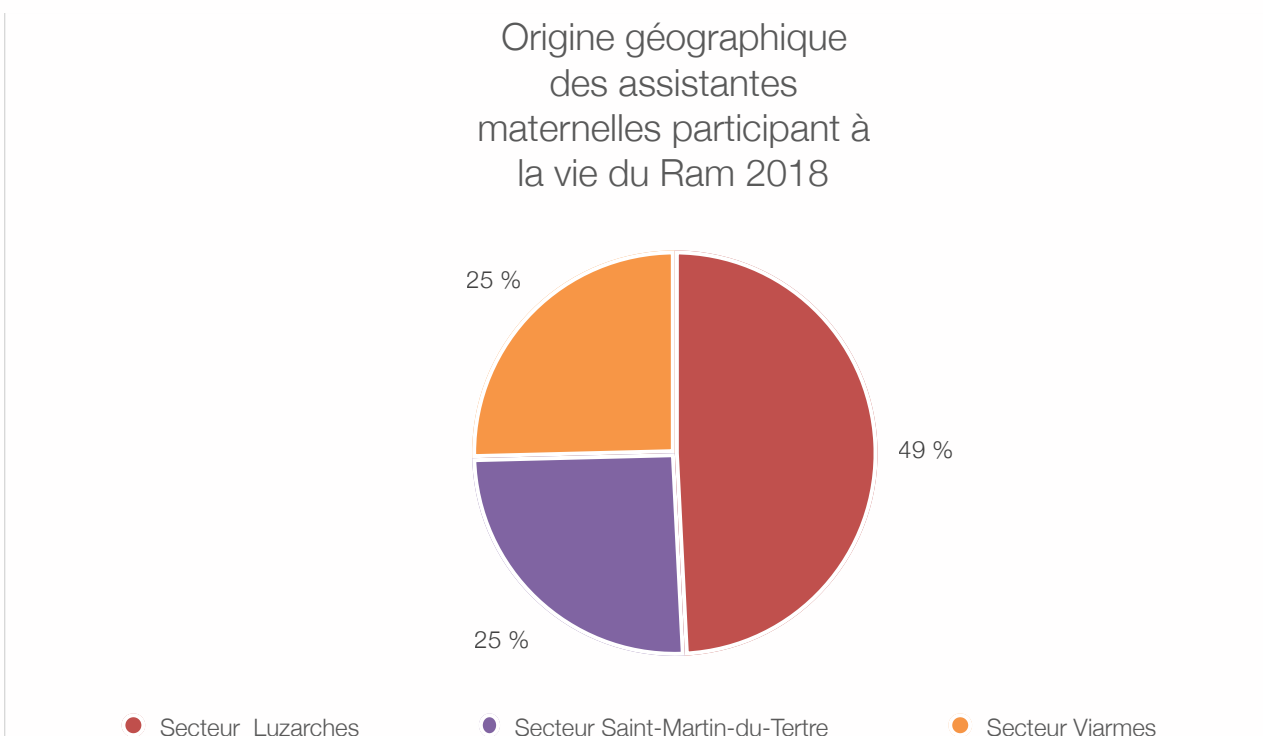
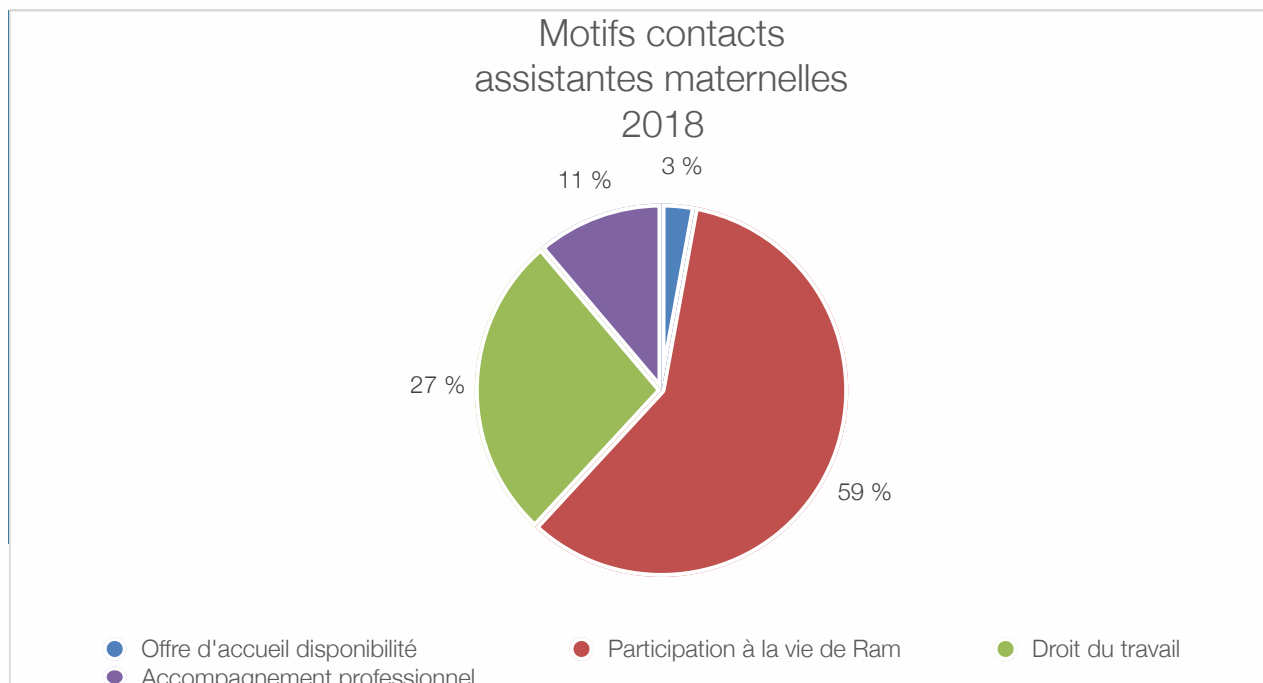
5. Bilan des contacts familles 2018

Nombre de familles différentes ayant bénéficié d'une information donnée par le Ram : **205**

Origine géographique des familles ayant eu un premier contact avec le Ram en 2018



6. Bilan des contacts assistantes maternelles agréées 2018



7. Bilan des animations et des accueils jeux 2018

- **Les accueils jeux et les animations**

Les animations et les temps de jeux sont proposés en fonction du rythme et de l'âge des enfants, jeux de manipulation, de coopération, parcours moteurs Ces temps de temps de rencontre sont l'occasion d'apprendre à vivre ensemble.

Pour les assistantes maternelles , c'est l'occasion de rompre avec l'isolement et d'échanger sur leur pratique professionnelle.

- **39 animations**

215 participations d'assistantes maternelles, **52** assistantes maternelles différentes, **330** participations d'enfants, **101** enfants différents.

- **87 séances d'accueils jeux**

479 participations d'assistantes maternelles, **50** assistantes maternelles différentes, **905** participations d'enfants, **151** enfants différents.

8. La formation continue des assistantes maternelles en 2018

Cela consiste pour l'animatrice à recueillir et coordonner les besoins en formation, de constituer des groupes, de trouver un lieu sur le territoire qui puisse accueillir la formation.

8 assistantes maternelles agréées ont participé à la formation Sauveteur Secouriste du Travail en dehors de leur temps de travail. Cette formation rémunérée a été dispensée par l'organisme de formation Planète Enfance.

- **En conclusion**

L'itinérance de la structure a vocation à se développer dans les années à venir avec la mise en place de nouveaux points d'accueils sur le sud-ouest du territoire.

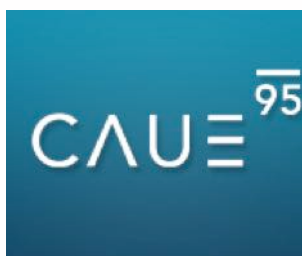
URBANISME/ENVIRONNEMENT

Commune	Type de dossier							Nbr/ 2018
	AP	AT	Cub	DP	PA	PC	PD	
ASNIERES SUR OISE	0	0	0	0	0	0	0	0
BAILLET EN France	0	2	1	40	1	14	2	60
BELLEFONTAINE	0	0	0	5	1	4	0	10
BELLOY EN France	0	0	0	17	0	19	0	36
CHATENAY EN France	0	0	0	0	0	0	0	0
CHAUMONTEL	1	4	1	64	0	9	0	79
EPINAY CHAMPLATREUX	0	0	0	2	0	0	0	2
JAGNY SOUS BOIS	0	0	0	3	0	0	0	3
LASSY	0	0	3	3	0	0	1	7
LE PLESSIS LUZARCHES	0	0	0	4	1	2	0	7
LUZARCHES	0	5	1	103	0	42	0	151
MAFFLIERS	0	3	0	16	0	3	1	23
MAREIL EN France	0	0	1	11	1	3	0	16
MONTSOULT	0	0	3	37	0	12	0	52
SAINTE MARTIN DU TERTRE	0	4	1	64	2	19	3	93
SEUGY	0	0	0	0	0	0	0	0
VIARMES	0	0	0	0	0	0	0	0
VILLAINES SOUS BOIS	0	0	3	29	1	6	0	39
VILLIERS LE SEC	0	0	0	6	0	4	0	10
TOTAL PAR ANNEE	1	18	14	404	7	137	7	588

AP : Autorisation préalable (demande d'enseigne) / **AT** : Autorisation de travaux / **Cub** : Certificat d'Urbanisme Opérationnel / **DP** : Déclaration préalable / **PA** : Permis d'aménager / **PC** : Permis de Construire / **PD** : Permis de démolir.

- **CAUE 95**

Par une délibération du 26 novembre 2018, la Communauté de Communes a adhéré au CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), permettant la présence d'un architecte-conseiller du CAUE tous les 3ème lundis de chaque mois de 14h à 17h, au siège de la C3pf à Luzarches.



Cette permanence permet aux administrés d'être orientés dans la recherche de solution adaptée aux souhaits d'agrandir, d'aménager, rénover, restaurer, en fournissant des conseils gratuits et indépendants.

- **ENVIRONNEMENT**

- **PCAET : La Communauté de Communes Carnelle Pays de France a lancé son PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) en septembre 2018 sous l'assistance à maîtrise d'ouvrage du SIGEIF (Le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France).**

TECHNIQUE

- Le service technique a effectué le suivi des chantiers lancés en 2017 :

- **Gendarmerie Commu-nautaire**

En 2018, les travaux de construction de la caserne d'Asnières-Luzarches ont été finalisés, la brigade a pu être ouverte au public en septembre 2018, ainsi que l'arrivée des gendarmes et leurs familles dans les logements.





- **ZAC de l'Orme**
Les travaux d'aménagement de la zone ont été réalisés afin de permettre les constructions sur les lots commercialisés.
- **Village d'Entreprises Morantin**
Les travaux de conformité des réseaux Eaux Usées et Eaux Pluviales ont été réalisés.
Il a été procédé à l'entretien des toits terrasses.
L'éclairage du village a été entièrement révisé.
Le portail principal d'accès a été remplacé avec une solution auto-portante.
Une expertise judiciaire a démarré pour le chiffrage des travaux à effectuer suite à des malfaçons rentrant dans le cadre de la garantie décennale.
- Le service technique mutualisé a continué à développer les services aux communes déjà existants, à savoir le balayage mécanique des voiries, le soutien aux petites communes en matière de bâtiment, manutention, de voirie ou de propreté des espaces publics.

VIDEOPROTECTION

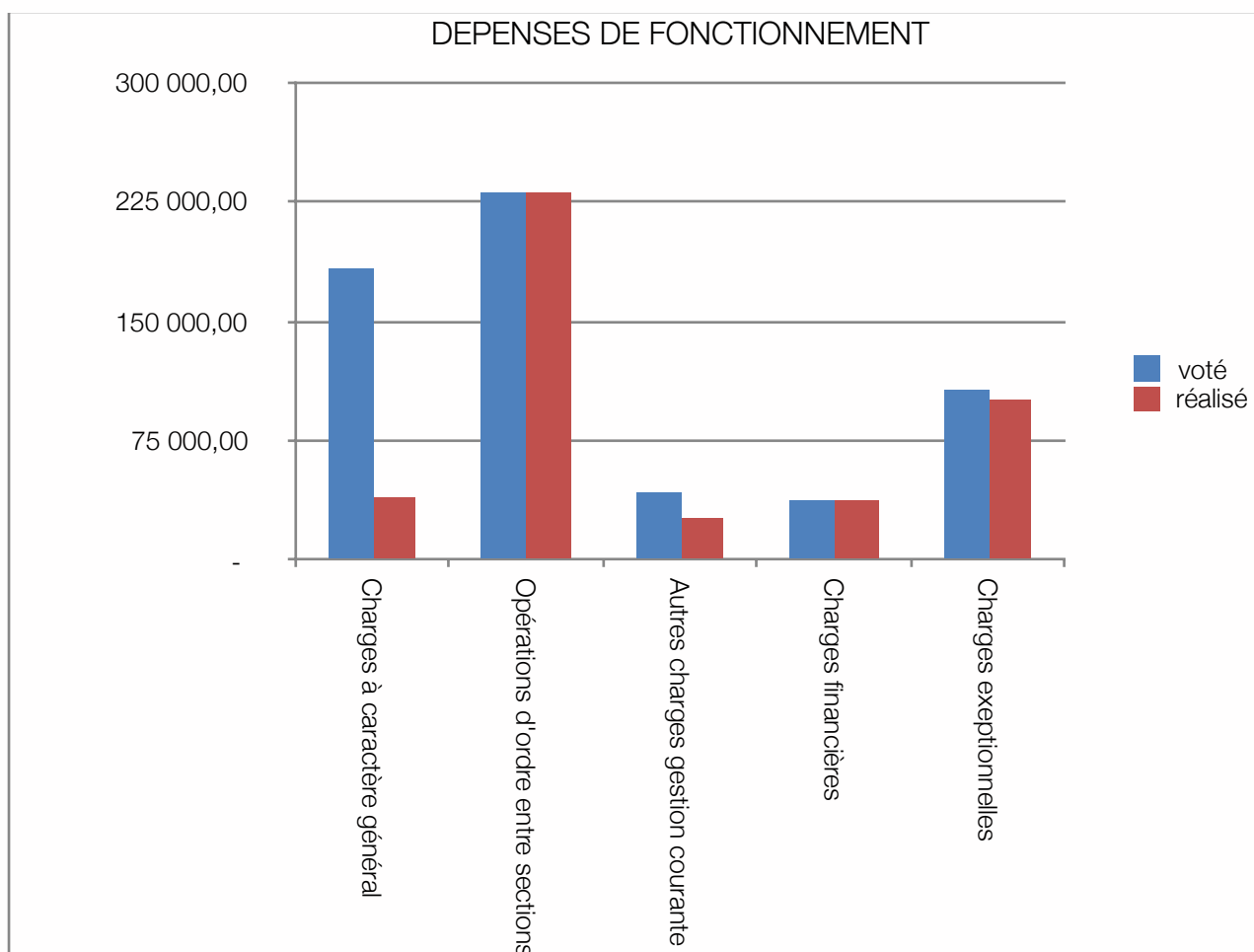
Fin du déploiement de la vidéoprotection phase 1 (territoire de l'ex pays de France) et désignation du prestataire pour la phase 2 (communes de l'ex Carnelle)

VOIRIES

Les travaux d'entretien et de réfection de voiries communautaires entamées par les anciennes communautés de communes, se sont terminés, et la Communauté de Communes Carnelle Pays de France a passé un nouveau marché avec la société *Filloux* pour le programme de voirie 2018/2020.

MORANTIN

Dépenses fonctionnement	Voté	Réalisé
Charges à caractère général	184 000,00	38 700,61
Opérations d'ordre entre sections	230 493,92	230 493,92
Autres charges gestion courante	43 000,00	26 912,00
Charges financières	38 167,56	37 331,94
Charges exeptionnelles	107 913,30	100 153,80



CHÂTEAU DE LA MOTTE

Afin de déposer le permis de construire pour la réhabilitation du Manoir afin d'y installer le siège social de la communauté de communes, le Maître d'œuvre et l'assistant à maîtrise d'ouvrage ont présenté leur projet définitif d'aménagement du bâtiment et le paysagiste a repris sa première étude de 2014 portant sur l'aménagement du parc, la création d'un parking et le cheminement jusqu'au manoir.

SUBVENTIONS

Afin de financer les différents projets de l'intercommunalité, des dossiers de demande de subvention auprès de financeurs potentiels ont été déposés en 2018 ; les subventions obtenues sont les suivantes :

Service public itinérant

Dispositif	Financier	Objet	Notification	Montant obtenu	Soit % des dépenses
Fonds d'appui aux politiques d'insertion (FAPI)	Département du Val d'Oise	Service public itinérant	03/12/2018	48 000€	56% du HT (estimé à 84 400€)

Vidéoprotection

Dispositif	Financier	Objet	Notification	Montant obtenu	Soit % des dépenses
Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)	Etat	Étude, installation et extension du système de vidéoprotection communautaire et aménagement de locaux techniques serreur (CSU) à l'échelle intercommunale	25/06/2018	125 000€	25% du HT (estimé à 500 000€)

Voirie

Dispositif	Financier	Objet	Notification	Montant obtenu	Soit % des dépenses
Aides aux Routes Communales et Intercommunales (A.R.C.C – Voirie)	Département du Val d'Oise	Travaux de restructuration des voiries communales	17/09/2018	104 000€	26% du HT (estimé à 400 000€)

Contrat de Ruralité 2018

De plus dans le cadre de ruralité signé en 2017, la Communauté de Communes a accompagné ses communes membres pour le financement de leurs projets :

Accompagnement des communes sur l'appel à projet = 6 projets communaux déposés et concrétisés.

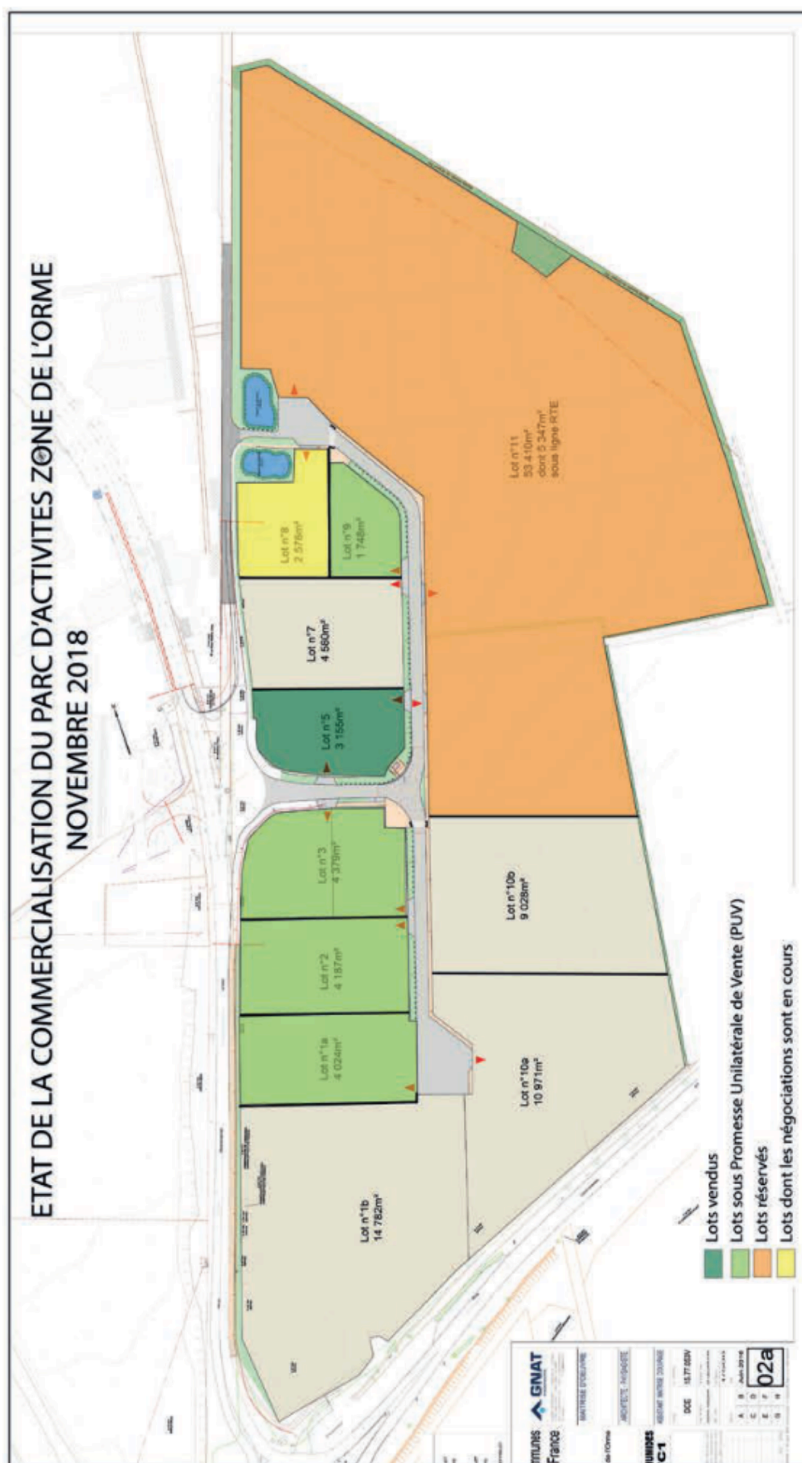
Commune	Projet	Montant obtenu	Soit % des dépenses
Asnières-sur-Oise	Création d'une maison de santé pluridisciplinaire sur le site de la Manufacture	65 859€	20%
Belloy-en-France	Réaménagement de la Place Sainte-Beuve	115 761€	20%
Maffliers	Création d'un terrain multisports	28 252€	20%
Montsault	Construction d'une crèche (phase 1)	134 000€	20%
SIPEAF (Syndicat intercommunal pour l'école Alain Fournier)	Réhabilitation et extension de l'école maternelle au Plessis-Luzarches	200 000€	13,75%
Viarmes	Création de liaisons piétonnes en centre-bourg	42 003,41€	26,50%
TOTAL		585 875,41€	Moyenne 20%

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les deux zones d'activités intercommunales sont la zone de l'Orme situées sur les communes de Viarmes et Belloy-en-France, et le village d'entreprises Morantin sur la commune de Chaumontel qui ont connu en 2018 un essor important.

La commercialisation des lots de la zone de l'Orme, promesse unilatérale de vente et acte authentique fait à 70%, quant au village Morantin, le taux d'occupation est **proche des 100%**.

Au second semestre 2018, 1 lot a été vendu, 4 lots ont donné lieu à la signature de promesse de vente, et 1 lot est réservé selon le schéma ci-contre :



TOURISME

La commission tourisme a confié à la Société *La Petite Production* la réalisation d'un film de promotion du territoire.



SOCIAL - CIAS

Sur le territoire de la communauté de Communes, seules 11 communes sur 19 possèdent un Centre Communal d'Action Social (CCAS) traditionnellement chargé de la solidarité dans le domaine du 3ème âge, du handicap, de la politique familiale ou du RSA... Pour les autres villes et villages, les différents relais sont associatifs, départementaux, communaux...ou inexistantes.

Dans les faits, on ne trouve que 4 communes possédant des CCAS qui appliquent l'intégralité des actions réalisables en matière sociale. De nombreux habitants sont de fait dans une situation de non recours et ne bénéficient pas des aides sociales auxquelles ils auraient pourtant droit.

Après de nombreux débats et discussions, il a été acté le 17 octobre 2018, la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale, complémentaire aux CCAS locaux.

Véritable fer de lance du projet social développé et mis en place par la vice-Présidente au social et à la petite enfance, Christiane Aknouche.

La gestion de cette structure est effectuée par Virginie Ventimiglia. Cette structure vise à répondre aux « zones blanches » du social présentes dans certaines communes, avec la proximité comme objectif.



FINANCES

Le budget principal CCCPF et les budgets annexes ont été adoptés par le conseil Communautaire lors de la séance du 28 mars 2018.

Budget de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes a contracté un nouveau prêt de 500 000€ auprès de la Banque Postale pour les travaux de voirie et de vidéoprotection.

BUDGET CCCPF	BP 2018	CA 2018
Dépenses Fonctionnement	8 504 977,55 €	5 773 049,41 €
Recettes Fonctionnement	8 504 977,55 €	6 171 606,84 €
Résultat de l'exercice		389 557,43 €
Dépenses Investissement	4 594 678,61 €	760 683,20 €
Recettes Investissement	4 594 678,61 €	1 742 150,38 €
Résultat de l'exercice		981 467,18 €

Budget de la Zone Morantin

BUDGET MORANTIN (récupération de la TVA)	BP 2018	CA 2018
Dépenses Fonctionnement	609 210,86€	419 453,86 €
Recettes Fonctionnement	609 210,86€	570 007,02 €
Résultat de l'exercice		150 553,16 €
Dépenses Investissement	411 434,64€	347 081,11 €
Recettes Investissement	411 434,64€	340 738,84 €
Résultat de l'exercice		-6 342,27 €

Budget de la Gendarmerie

La nouvelle gendarmerie de Viarmes/Asnières a été livrée en septembre 2018. Un bail a été conclu entre la C3PF et l'État pour le logement des gendarmes dans des bâtiments neufs et de haute qualité environnementale (HQE).

BUDGET GENDARMERIE (récupération de la TVA)	BP 2018	CA 2018
Dépenses Fonctionnement	52 505,00 €	42 412,80 €
Recettes Fonctionnement	52 505,00 €	44 318,24 €
Dépenses Investissement	10 053 389,02 €	7 722 616,14 €
Recettes Investissement	10 053 389,02 €	6 829 009,43 €

Budget de la Zone de l'Orme

(objectifs de promotion prévisionnelle : 1 625 883 €HT (924 898€ Net de TVA)

BUDGET ZONE DE L'ORME	BP 2018	CA 2018
Dépenses Fonctionnement	3 731 782,95 €	3 464 930,97 €
Recettes Fonctionnement	3 731 782,95 €	3 667 381,86 €
Dépenses Investissement	5 955 625,64 €	3 949 280,12 €
Recettes Investissement	5 955 625,64 €	5 217 854,25 €

Budget du Tourisme

La C3PF a décidé de créer un budget Annexe Tourisme à compter du 01/01/2019 pour y affecter le produit de la taxe de séjour.

BUDGET TOURISME	BP 2018	CA 2018
Dépenses Fonctionnement	100 000 €	89 084,00 €
Recettes Fonctionnement	100 000 €	118 384,92 €
Dépenses Investissement	- €	- €
Recettes Investissement	- €	- €

Taux d'imposition

Les taux d'imposition 2018 sont les suivants :

Taxes locales	Taux 2018	Taux 2017
Taxe d'habitation	2,09%	1,83 %
Taxe foncière sur le bâti	1,61%	1,41 %
Taxe foncière sur le non bâti	9,47%	8,29 %
Cotisation Foncière des Entreprises	1,95%	1,71 %
CFE/Fiscalité professionnelle de zone	20,81%	20,81 %

Marchés publics

TITULAIRE DU MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ
AYM BTP	EXTENSION ET REHABILITATION DUCHÂTEAU DE LA MOTTE - (lot désamiantage, déplombage, curage)
QUALICONSULT (C. SPS)	CONVENTION DE COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE - CHÂTEAU DE LA MOTTE
A2-CM -SOCIETE DE MENAGE	PRESTATION DE NETTOYAGE DE LOCAUX ET DE VITRERIE -SIEGE + BIBLIOTHEQUE
CECOS	MISSION D'ASSITANCE A MAITRISE D'OUVRAGE - PROGRAMME VOIRIE 2018-2020
KPMG	MISSION D'ETUDES ET D'ASSISTANCE RELATIVE A L'INTEGRATION DE NOUVELLES COMPETENCES ET A L'OPTIMISATION DES RESSOURCES
FILLOUX	TRAVAUX DE VOIRIE 2018-2020
HUARD	VIDEOPROTECTION PHASE 2
CECOS	AMO TRAVAUX DIVERS DE REFECTION DE VOIRIE
HUARD	MAINTENANCE VIDEO PROTECTION

RESSOURCES HUMAINES

Structuration des services, recrutement

L'évolution des compétences de la Communauté de Communes a débouché sur des embauches de personnel qualifié.

Pendant l'année 2018, les mouvements de personnels ont été les suivants :

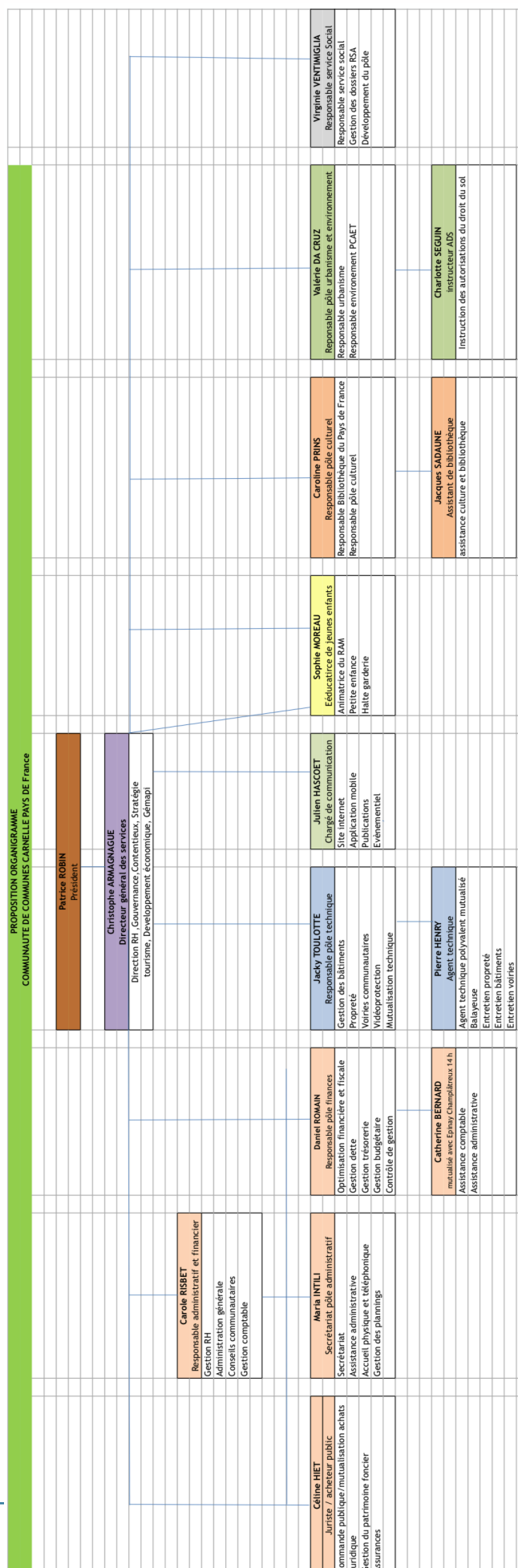
2 départs de l'équipe, un agent du service administratif et un agent technique qui ont pris une disponibilité.

Et il a été procédé au recrutement de quatre agents :

- Une responsable administrative et financière
- Une juriste et responsable des marchés publics
- Un responsable des services techniques
- Un agent technique

Afin de préparer la création du CIAS, un agent communal, a été mis à disposition de la Communauté de Communes à hauteur de 30% de son temps, par la mairie d'Asnières-sur-Oise.

Au 31 décembre 2018, l'organigramme était le suivant :



Actions menées pour un fonctionnement plus écologique, économique, et éco-responsable

Au sein même du siège de la Communauté de Communes, des actions sont menées pour proposer un fonctionnement plus écologique, plus éco-responsable

- Afin de limiter les déplacements et l'utilisation abusive de papier, il est utilisé le parapheur et la signature électronique.
- Les documents distribués aux 43 élus pour les Conseils Communautaires sont envoyés sous format numérique. Les exemplaires papiers ne sont envoyés que sur demande.
- Mise en place du tri du papier en collaboration avec SIGIDURS, afin de recycler des dizaines de kilos de papiers.
- Au sein de la nouvelle gendarmerie : un système de récupération d'eau a été installé dans la cour du service technique permettant d'alimenter les toilettes en eau de pluie.

POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018, AUXQUELS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A PARTICIPÉ FINANCIÈREMENT

1. Première édition du Festival Saint Roch, les 25 et 26 août à Luzarches



2. Le Familiathlon, le 30 septembre à Luzarches



3. La Carnelloise, 4^e édition le 16 septembre au Parc de Touthville, Viarmes/Asnières-sur-Oise



4. La Fête Médiévale, les 13 et 14 octobre à Asnières-sur-Oise





Carnelle
Pays-de-France
Communauté de Communes

15 rue Bonnet
95270 Luzarches
Tél : 01 34 71 01 00

www.carnelle-pays-de-france.fr